

L'Arabie saoudite veut une loi mondiale contre le blasphème de l'islam



Les amis saoudiens de François Hollande et du gouvernement socialiste, continuent leur travail de sape contre la liberté d'expression à l'échelle mondiale. L'Arabie saoudite avec les autres membres de l'O.C.I. (Organisation de la Conférence Islamique) continuent leur plan pour instaurer une régression des droits fondamentaux à l'ensemble de la planète : il faut « criminaliser la diffamation de l'islam et de ses symboles religieux » :

<http://www.saudigazette.com.sa/index.cfm?method=home.regcon&contentid=20150726251504>

La dhimmitude de François Hollande devant la barbarie : Cet appel contraire à tous les droits fondamentaux acquis par l'humanité, n'empêche en rien François Hollande de participer à la danse du sabre avec ses amis saoudiens. Le gouvernement socialiste ne recule devant rien pour plaire à ses amis saoudiens : il privatise la plage pour le roi de cette monarchie obscurantiste, écarte la femme CRS sur demande de ce même monarque. Nos gouvernants font preuve d'une dhimmitude à

toute épreuve.



Pendant que François Hollande se plie à l'abjecte danse du sabre, ses amis saoudiens pratiquent la décapitation, la flagellation et l'amputation conformément aux lois divines d'Allah : le nombre d'exécutions en Arabie est passé de 78 en 2013 à 87 en 2014. Pour les cinq premiers mois de 2015, il y a eu 88 décapitations, soit plus que le total de 2014. On soulignera également le silence abject de François Hollande et de l'ensemble du gouvernement socialiste alors que l'Arabie saoudite reste sous le feu des critiques pour le cas Raif Badawi. Ce blogger a été condamné à 1 000 coups au total, à raison de 50 tous les vendredis, ainsi que dix ans de prison. Pour illustrer les exécutions barbares, on montrera l'horreur de la décapitation d'une pauvre femme de ménage. La vidéo continue à circuler sur les réseaux sociaux :

(<http://www.demainonline.com/2015/01/19/video-voila-comment-on-decapite-une-femme-en-arabie-saoudite/>)

Mais elle a été supprimée sur Youtube, ce qui montre que la dhimmitude touche une partie de plus en plus importante en Occident. Pour montrer la barbarie des « amis saoudiens de la France », on peut télécharger cette vidéo sur ce site :

<https://drive.google.com/file/d/0B7wysq7tQ0eeeUNiaENVR1BFSkk/view?usp=sharing>



Dans cette vidéo, on voit plusieurs policiers maintenir à terre la pauvre femme. Elle clame son innocence et hurle à l'injustice jusqu'à la fin. Le bourreau la frappe au cou avec un sabre. Les hurlements de la femme cessent. Puis, une voix s'élève d'un haut-parleur pour déclamer les versets du Coran :

(S5-V33) : « La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas ; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement. »

Le blasphème, l'apostasie ou l'homosexualité sont punis selon les lois barbares de la charia musulmane.

L'O.C.I. avec à sa tête l'Arabie saoudite, aimeraient étendre cette terreur des lois d'Allah à l'ensemble de la planète. Ce lobby agit à l'échelle mondiale pour instaurer une loi qui punit le blasphème contre l'islam. L'Arabie saoudite, avec les 56 pays musulmans qui constituent ce lobby planétaire. Pour promouvoir leur démarche liberticide, ces pays savent qu'ils peuvent compter sur la soumission et la complicité de leurs

dhimmis en Europe.

L'O.C.I., constitue un lobby mondial très puissant. Il dispose du statut d'observateur permanent à l'ONU et au Conseil des Droits de l'Homme. Avec ce lobby, l'Arabie saoudite, le Qatar, les monarchies du Golfe, savent qu'ils disposent de moyens financiers qui leurs ouvrent toutes les portes en France et en Europe. Nos gouvernants sont prêts à faire preuve de totale soumission devant ces nouveaux maîtres musulmans (Hollande illustre particulièrement bien cette dhimitude abjecte par sa danse du sabre).

Par touches successives, nos gouvernants capitulent devant les demandes de leurs maîtres musulmans. Les appels de ces nouveaux maîtres se font chaque jour de plus en plus pressants, comme le montre cet article suivant :

L'appel de l'Arabie saoudite : « criminaliser la diffamation des religions ».

<http://www.postedeveille.ca/2015/08/arabie-saoudite-loi-mondiale-contre-le-blaspheme.html> :

L'Arabie saoudite a réitéré son appel à l'adoption d'une loi mondiale contre le blasphème, en faisant valoir que la liberté d'expression entraîne des violations des «droits religieux et idéologiques.»

Abdulmajeed Al-Omari, directeur des relations extérieures au ministère saoudien des Affaires islamiques, un organisme gouvernemental chargé de la «propagation de l'islam», a déclaré au journal Saudi Gazette que «la liberté d'expression sans limites ni restrictions conduirait à la violation et à l'abus des droits religieux et idéologiques.» Il a appelé à la criminalisation de l'insulte à la religion et à une «intensification» des efforts en vue d'éradiquer les insultes aux symboles religieux.

Dans ce qui revient à un appel à une loi mondiale contre le blasphème ou la «diffamation de la religion», Al-Omari a ajouté que «tout le monde» devait «redoubler d'efforts pour criminaliser les insultes aux religions divines, aux prophètes, aux livres sacrés, aux symboles religieux et aux lieux de culte.»

Dans le journal «Saudi Gazette » :

<http://www.saudigazette.com.sa/index.cfm?method=home.regcon&contentid=20150726251504>

Al-Omari affirme que «l'abus» de la liberté d'expression engendre l'extrémisme religieux et, bizarrement, des violations des droits humains. Le journal ajoute que le gouvernement saoudien avait «réitéré son appel» demandant à la communauté internationale de rendre illégal «tout acte» qui «dénigre» les croyances religieuses.

Ces commentaires, rapportés en Arabie saoudite la semaine dernière, interviennent moins de deux mois après que la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a mis en garde l'Organisation de la coopération islamique (OCI) contre une nouvelle poussée en faveur d'une interdiction mondiale de l'insulte à la religion. La FIDH a écrit, peu de temps avant une conférence de l'OCI tenue en juin 2015, qu'une telle loi serait «incompatible» avec les droits humains.

En février 2015, Keith Porteous Wood, directeur exécutif de la National Secular Society, a rappelé, lors d'une réunion de la Plate-forme du Parlement européen pour la laïcité en politique (EPPSP) à Bruxelles, que l'OCI avait été impliquée dans un «projet de 15 ans» visant à faire criminaliser la diffamation de la religion au niveau mondial.

Il a déclaré, au sujet des récents développements au ministère saoudien des Affaires islamiques : «Les lois contre le blasphème ne doivent jamais être tolérées, qu'elles soient imposées par les armes ou l'intimidation diplomatique. Ces initiatives sont de plus en plus dépeintes comme des lois contre la «diffamation de la religion», mais elles recouvrent une même réalité : l'idée selon laquelle la religion doit jouir d'une protection juridique contre la critique ou la satire.»

Il a ajouté : «Encore une fois, nous assistons à l'utilisation cynique et effrontée du langage et de la terminologie des droits humains pour pousser un agenda théocratique et islamiste qui serait mis en application non seulement en Arabie saoudite mais aussi à travers le monde.»

On peut voir l'intéressante analyse d'European Center for Law ad justice :

<https://drive.google.com/file/d/0B7wysq7t0QeeUDhZMXZ4Njc2Y0U/view?usp=sharing>

Il s'agit bien de criminaliser la diffamation de l'islam uniquement.

Quand l'O.C.I. et ses porte-parole parlent de « diffamations des religions », il faut bien comprendre qu'il s'agit de la diffamation de l'islam et seulement de l'islam.

Parce qu'il suffit de lire le Coran ou la Sunna de Mahomet, pour comprendre que l'islam pratique officiellement et sans aucune gêne la diffamation et l'incitation à la haine envers les croyants du christianisme, du judaïsme, de l'athéisme ou du polythéisme :

- La communauté musulmane est la meilleure communauté parmi l'humanité. La plupart des juifs et des chrétiens sont des pervers : (S3-V110)

- Le Coran appelle à anéantir les chrétiens et les juifs (S9-V30). De toute la création, ils sont les pires créatures (S98-V6). Il ne faut les prendre pour amis (S5-V51). Ces « gens du Livre » sont traités de « singes et cochons » (S5-V60, S2-V65, S7-V166), et considérés comme « pires que les bêtes ou les animaux » (S7-V179, S25-V44, S8-V55).

- Le Coran appelle à tuer les infidèles (S9-V5), à les combattre jusqu'à ce qu'ils acceptent la domination et payent la Jizya en s'étant humiliés (S9-V30). Et ce combat devra durer jusqu'à ce que la religion appartienne entièrement à Allah (S8-V39) !

Toutes ces incitations à la haine, au racisme et au meurtre ne sont pas dénoncées par l'Arabie et les 56 autres pays qui forment l'O.C.I.

Pour l'islam, la christianophobie, la judéophobie et l'antisémitisme font partie intégrante de son dogme. Et aucun pays ou instance représentative de l'islam ne voudrait remettre en cause cette haine raciste enseignée dans le Coran en tant que « Parole incréée, éternelle et inaltérable de Dieu ».

Les 57 pays musulmans de l'O.C.I. poussent le cynisme jusqu'à mettre sur le même plan le terrorisme et l'islamophobie. Ils affirment d'une manière officielle, et sans le moindre scrupule, que l'islamophobie est la cause du terrorisme. En fait, ils menacent implicitement de justifier le terrorisme quand il s'attaque aux islamophobes et blasphémateurs.

Mais le vrai danger qui nous menace ne vient pas de l'Arabie ou de l'O.C.I. Le danger mortel vient de la capitulation de nos gouvernants (Hollande, Barak Obama etc...) et de notre classe médiatico-politique qui rampe devant l'islamo-fascisme.

Zohra Nedaa-Amal